

Modèle de Fiche « Action »

N° de l'action	Fiche « Intitulé du type d'action »	Priorité
Contexte :	<i>Rappel du contexte et du cadre dans lequel s'inscrit l'action</i> Donnée non systématique	
Habitats concernés :	<i>Ensemble des habitats d'intérêt communautaire visés par l'action</i>	
Espèces concernées	<i>Ensemble des espèces d'intérêt communautaire visés par l'action</i>	
Objectifs :	<i>Le ou les objectifs de l'action</i>	
Pratiques actuelles :	<i>Rappel synthétique</i>	
Changements attendus :		
Périmètre d'application :	<i>Zone sur laquelle s'applique l'action (une carte y est associée)</i>	

Descriptif des engagements :

⇒ **Descriptif de l'action** : une action peut contenir plusieurs mesures (numérotées 1), 2), 3), ...) elles mêmes déclinées en sous mesures (numérotées a), b), c), ...)

Conditions d'éligibilité de la mesure :

Éléments du « Cahier des charges » proposé

Engagements non rémunérés :

Engagements rémunérés :

Nature de la mesure :	<i>Portée générale de la mesure (habitat naturels, habitats d'espèces, activités, ...)</i>
Maîtrise d'ouvrage	<i>Personne (s) ou structure(s) susceptible(s) de mettre en œuvre la mesure Propriétaire, exploitant ou gestionnaire</i>
Modalité de l'aide :	<i>Outil (contractuel ou non) permettant la rétribution pour la mise en œuvre Aide annuelle à l'hectare ; contrat NATURA 2000 ou MAE dans CAD</i>
Montant de l'aide :	<i>Somme maximale allouée grâce à l'outil cité au dessus, s'il est identifié</i>
Outils financiers :	<i>Types et pourcentage de fonds mobilisables pour la mise en œuvre de l'action</i>
Durée de mise en œuvre :	<i>Durée pendant laquelle l'action doit être menée</i>
Objets de contrôles :	<i>Éléments pouvant attester du respect des engagements souscrits par la personne ou la structure ayant mis en œuvre l'action et bénéficié d'aides à cette fin</i>
Indicateurs de suivi Quantitatifs et qualitatifs:	<i>Éléments attestant de la mises en œuvre des opérations et Éléments d'évaluation de l'efficacité de l'action (Surfaces engagées / surfaces contractualisables ; évolution de ces milieux, travaux réalisés, ...)</i>

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

Dates des réunions ou des entretiens au cours desquels se sont discutés les termes de l'action

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

MESURE	DESCRIPTION DU COUT ELEMENTAIRE	UNITE	QUANTITE	COUT UNITAIRE (€ HT)	COUT TOTAL (€ HT)
X	Description du coût élémentaire de réalisation de la mesure (temps passé, matériel, sous traitance, ...)				
	Coût total de l'action				

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont un caractère purement indicatif.

P1	Fiche « activité pastorale » Modernisation de la cabane de la Glère	Priorité 1
Contexte :	<i>La cabane de la Glère, située près du déversoir du lac de la Glère, est utilisée l'été par un éleveur de brebis laitières, celles-ci sont encore en lactation pendant la période d'estive. La cabane n'a pas le courant électrique. Enfin, lorsque des orages se déclenchent, des infiltrations d'eau se produisent à l'intérieur de la cabane.</i>	
Habitats concernés :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pelouses subalpines à nard raide (CB 36.31 – UE 6230) - prioritaire ➤ Pelouses pyrénéennes fermées à gispet (CB 36.314 – UE 6140) ➤ Gradins à gispet (CB 36.332) 	
Espèces concernées	➤ Lézard des Pyrénées (<i>Ibolacerta bonali</i>)	
Objectifs :	<i>Améliorer le confort et moderniser la cabane</i>	
Pratiques actuelles :	<i>Pastoralisme, pêche sur le lac de la Glère et refuge CAF de la Glère.</i>	
Changements attendus :	<i>Favoriser le maintien sur l'estive d'un éleveur en production lait</i>	
Périmètre d'application :	<i>Zone des lacs de la Glère et du lacet du Lheurtet (cf carte actions pastorales)</i>	

Descriptif des engagements :

- 1) Électrifier la cabane
- 2) Rendre étanche les murs de la cabane et notamment le mur amont
- 3) Revoir l'alimentation et l'évacuation d'eau ainsi que l'aménagement intérieur (pente des sols)

Conditions d'éligibilité de la mesure : zones pastorales

Engagements non rémunérés :

Engagements rémunérés : Aménagements et équipements

Nature de la mesure :	1) 2) 3) <i>Soutien à l'activité pastorale</i>
Maîtrise d'ouvrage	1) 2) 3) <i>Commission Syndicale de la Vallée de Barèges</i>
Mise en œuvre/partenaires	1) 2) 3) <i>Centre de Ressources Pastorales et de Gestion de l'Espace (CRPGE), DDAF, Chambre d'Agriculture</i>
Modalité de l'aide :	1) 2) 3) <i>Projet d'améliorations pastorales</i>
Montant de l'aide :	1) 2) 3) <i>de 70 à 80 %</i>
Outils financiers :	1) 2) 3) <i>Crédits d'Amélioration Pastorale</i>
Durée de mise en œuvre :	1) 2) 3) <i>Entre 2 et 4 ans après l'obtention du financement</i>
Objets de contrôles :	1) 2) 3) <i>Réception des travaux</i>
Indicateurs de suivi Quantitatifs et qualitatifs:	1) 2) 3) <i>Pérennisation de l'utilisation de la cabane à des fins pastorales.</i>

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

Groupe de travail du 18 novembre 2005 à Barèges

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

MESURE	DESCRIPTION DU COUT ELEMENTAIRE	UNITE	QUANTITE	COUT UNITAIRE (€ HT)	COUT TOTAL (€ HT)
1)	<i>Électrifier la cabane</i>	forfait	1	7500 à 12000	7500 à 12000
2)	<i>Étancher les murs de la cabane</i>	forfait	1	3000	3000
3)	<i>Revoir l'alimentation et l'évacuation en eau ainsi que l'aménagement intérieur</i>	forfait	1	10000	10000
Coût total de l'action					20500 à 25000

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont un caractère purement indicatif.

P2	Fiche « <i>Activité pastorale</i> » <i>Gestion globale des estives du site - Approche</i> <i>commune</i>	Priorité 2
-----------	---	-------------------

Contexte :	Le site présente un ensemble d'estives d'altitude de bonne qualité fourragère qui sont cependant dispersées au sein d'un environnement minéral. Dans l'ensemble, les troupeaux ovins et bovins pratiquent l'estive depuis longtemps et sont bien acclimatés. Sur certains quartiers, l'accès est relativement long, les pentes sont abruptes, et de fait ces quartiers paraissent plus ou moins délaissés
Habitats concernés :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pelouses subalpines à nard raide (CB 36.31 – UE 6230) - prioritaire ➤ Pelouses pyrénéennes fermées à gispet (CB 36.314 – UE 6140) ➤ Pelouses calcaires montagnardes (CB 34.322J – UE 6210) ➤ Pelouses calcaires alpines et subalpines (CB 36.31 – UE 6170) ➤ <i>Gradins à gispet (CB 36.332)</i>
Espèces concernées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Lézard des Pyrénées (Ibolacerta bonali)</i> ➤ Chauve-souris
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'activité pastorale sur les quartiers éloignés afin de maintenir les milieux d'intérêt communautaire dans un état dynamique « stable ». - Faciliter les visites rendues par les éleveurs au bétail sur les zones éloignées des pistes. - Développer la connaissance des pratiques des agriculteurs en matière de traitement des parasites afin d'estimer s'il existe un impact notable sur l'environnement.
Pratiques actuelles :	<p>Pacage libre avec une à deux visites hebdomadaires de l'éleveur.</p> <p>Transport du sel et du matériel à dos d'homme sur les quartiers éloignés.</p> <p>Étude sur les antiparasites : les traitements actuels sont mal connus</p>
Changements attendus :	<p>Apport de sel et de matériel par hélicoptage</p> <p>Meilleure connaissance des pratiques de traitement</p> <p>Ajustements de la répartition des prélèvements par les troupeaux à l'occasion des départs et arrivées des éleveurs</p>
Périmètre d'application :	Ensemble du site (<i>cf carte actions pastorales</i>)

Descriptif des engagements :

1) Gestion de l'activité pastorale sur le site

Tous les secteurs d'estive du site ont fait l'objet d'un diagnostic pastoral qui a permis de dégager quelques pistes de travail :

- Saisir les opportunités des départs et arrivées des troupeaux pour répartir le chargement en fonction de l'offre fourragère (*cf carte 7bis : adéquation entre l'offre fourragère et la pression pastorale*)
- Dans l'ensemble, le site est bien équipé. Cependant, pour délester le Lienz, il serait nécessaire d'équiper le quartier de Tramérous avec un point d'abreuvement (abreuvoir, captage, ...) pour permettre sa réutilisation.

La Commission Syndicale de la Vallée de Barèges s'est engagée en PHAE mesure 19D pour une fourchette de chargement comprise entre 0,05 et 0,24 UGB/ha

2) Planifier des opérations d'hélicoptage sur les secteurs pastoraux éloignés

Faciliter l'approvisionnement des estives en sel et matériels ; prévoir un lieu de stockage quand il ne préexiste pas. Prévoir l'acheminement et la préparation des stocks annuels de sel.

3) Participation du site à l'étude de la pratique des éleveurs en matière de traitement du bétail et de son

éventuel impact sur la biodiversité.

Problématique traitée à l'échelle départementale.

Nature de la mesure :	1) gestion pastorale + équipement 2) Soutien à l'activité pastorale 3) Acquisition de données sur les pratiques pastorales
Maîtrise d'ouvrage	Commission Syndicale de la Vallée de Barèges, Commune de Barèges, Association d'éleveurs, ...
Mise en œuvre/partenaires	Centre de Ressources Pastorales et de Gestion de l'Espace (CRPGE), DDAF, Chambre d'Agriculture, APLEMA, PNP, DDSV, ...
Modalité de l'aide :	1) Crédits d'amélioration pastorale, Fonds CAD (?), PHAE 2) Mesure d'accompagnement « Ours » ou action complémentaire d'hélicoptage pour assurer le maintien du pastoralisme sur certaines estives ou certains quartiers d'estives (en cours de réflexion pour son financement) 3) Partenariat Chambre d'Agriculture, CRPGE, DDSV, gestionnaires
Montant de l'aide :	1) 80%, ... 2) 100% avec la mesure ours ou 70 à 80 % pour mesure complémentaire (?)
Outils financiers :	Fonds de gestion des milieux naturels FGMM Conseil Général, Conseil Régional, Etat, Europe Crédits d'amélioration Pastorale, Fonds CAD
Durée de mise en œuvre :	Mise en œuvre dès la première année
Objets de contrôles :	2) Facture d'hélicoptage 3) Rapport sur l'état des pratiques sanitaires
Indicateurs de suivi Quantitatifs et qualitatifs:	2) Hélicoptages effectués 3) Etat d'avancement de l'étude partenariale : rencontres, entretiens avec les éleveurs, rapport intermédiaire de l'étude

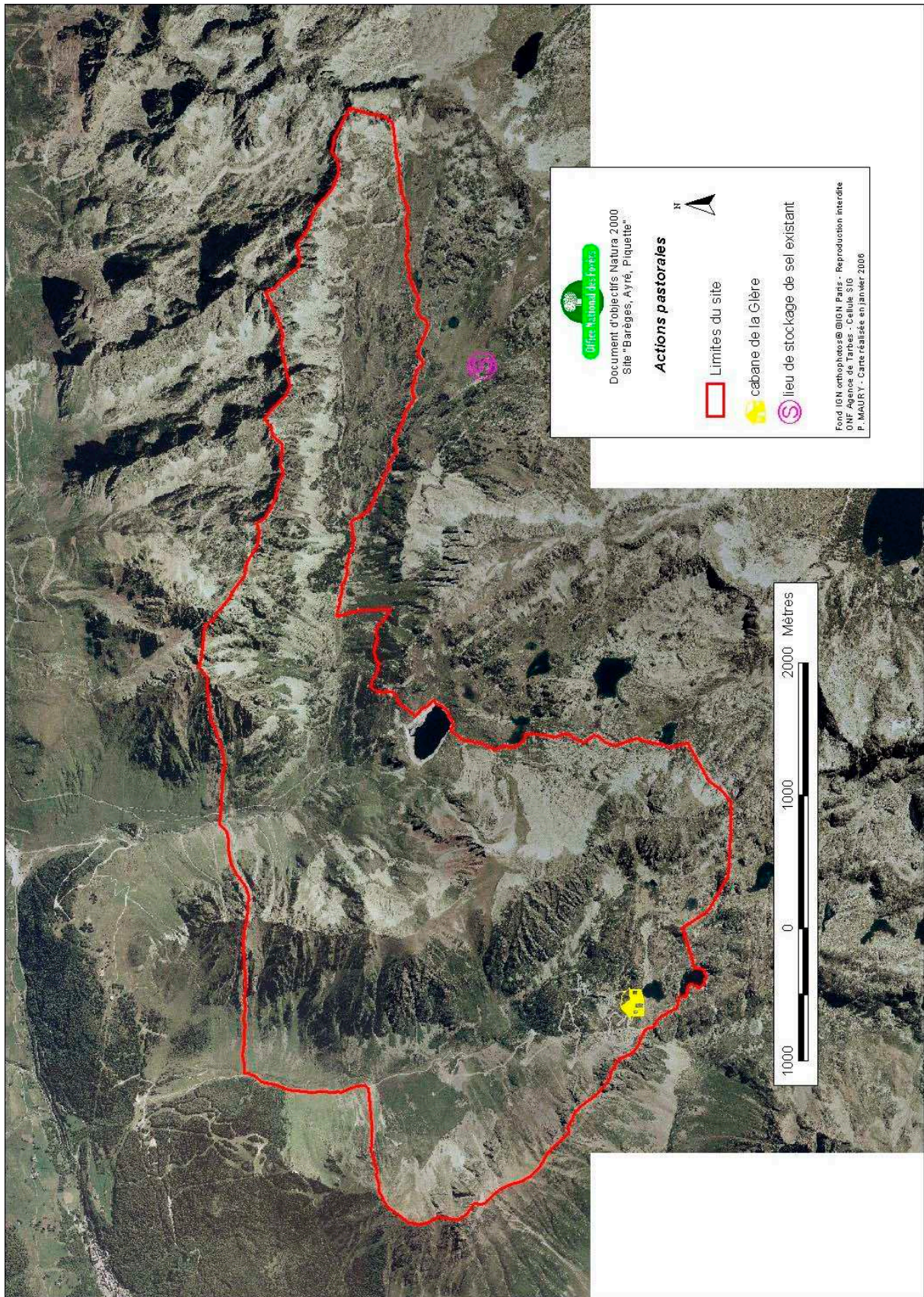
Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

Groupe de travail du 18 novembre 2005 à Barèges

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

MESURE	DESCRIPTION DU COUT ELEMENTAIRE	UNITE	QUANTITE	COUT UNITAIRE (€ HT)	COUT TOTAL (€ HT)
1)	<i>Préconisations de gestion</i>				
2)	<i>Hélicoptage</i>	heure		1500	
3)	<i>Participation du site à l'étude</i>				
Coût total de l'action					

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont un caractère purement indicatif.



T1	Fiche « Activité de tourisme, sports, loisirs » Restauration du sentier d'Ets Coubous	Priorité 1
Contexte :	Ce sentier comporte plusieurs lacets et il reçoit une fréquentation estivale importante de la part des randonneurs. De nombreux lacets ont été coupés provoquant une érosion aggravée par le ruissellement des eaux et certaines portions de sentiers sont dédoublées. Ces phénomènes constituent des dégradations des habitats naturels bordant le sentier susceptibles de s'aggraver au cours du temps.	
Habitats concernés :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pelouses subalpines à nard raide (CB 36.31 – UE 6230) - prioritaire ➤ Pelouses pyrénéennes fermées à gispet (CB 36.314 – UE 6140) ➤ Landes à rhododendron (CB 31.42 – UE 4060) 	
Espèces concernées		
Objectifs :	Restauration du sentier Canalisation des randonneurs sur le sentier Entretien régulier du sentier.	
Pratiques actuelles :	Le sentier est très fréquenté par les marcheurs pendant la période estivale pour des randonnées d'une journée à plusieurs jours sur le massif du Néouvielle.	
Changements attendus :	Passage des randonneurs sur le sentier principal uniquement.	
Périmètre d'application :	Portion du GR entre le Pountou et le lac dets Coubous (<i>cf carte actions de restauration des sentiers</i>).	

Descriptif des engagements :
<p>1) Réfection du sentier afin de canaliser les usagers sur un seul tracé Engagements non rémunérés : néant Engagements rémunérés : Réfection du sentier</p> <p>2) suivi photographique annuel de l'incidence des travaux sur les habitats naturels : revégétalisation naturelle des zones dégradées Engagements non rémunérés : néant Engagements rémunérés : Suivi</p> <p>3) entretien annuel du sentier Engagements non rémunérés : entretien du sentier Engagements rémunérés : néant</p>

Nature de la mesure :	1) Gestion des habitats 2) Suivi 3) Entretien
Maîtrise d'ouvrage	1) 2) 3) Commune de Barèges, Commission Syndicale de la Vallée de Barèges, PNP zone périphérique.
Modalité de l'aide :	1) et 2) Montage d'un dossier de subvention spécifique
Montant de l'aide :	1) et 2) 100 % du Coût chiffré
Outils financiers :	1) et 2) <i>Crédits PNP</i>
Durée de mise en œuvre :	1) 2) et 3) <i>Sur la durée de la première période d'application de 6 ans du docob</i>
Objets de contrôles :	1) <i>Réception des travaux</i> 2) <i>Rapport de suivi</i> 3) <i>Maintien en bon état du sentier</i>

Indicateurs de suivi Quantitatifs et qualitatifs:	<p>1) <i>Linéaire de sentier « secondaire » supprimé et surface d'habitat naturel restaurée</i></p> <p>2) <i>Connaissances sur les capacités de cicatrisations du milieu en fonction du temps</i></p> <p>3) <i>Maintien en bon état du sentier</i></p>
--	--

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

Groupe de travail du 18 novembre 2005 à Barèges

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

MESURE	DESCRIPTION DU COUT ELEMENTAIRE	UNITE	QUANTITE	COUT UNITAIRE (€ HT)	COUT TOTAL (€ HT)
1)	<i>Réfection du sentier</i>	Forfait	1	6000	6000
2)	<i>Réalisation de photos des zones traitées avant travaux et à la fin de la première période du docob</i>	Journée technicien	1	400	400
3)	<i>Entretien annuel du sentier</i>	Journée ouvrier	4	250	1000
Coût total de l'action (€HT)					7400

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont un caractère purement indicatif.

T2	Fiche « Activité de tourisme, sports, loisirs » Restauration de portions et entretien du sentier GR10	Priorité 2
Contexte :	La forte fréquentation du sentier par les randonneurs ainsi que le passage du bétail a entraîné des dédoublements d'itinéraires contribuant ainsi à la dégradation des habitats traversés.	
Habitats concernés :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pelouses subalpines à nard raide (CB 36.31 – UE 6230) - prioritaire ➤ Forêts de pins à crochet des soulanes pyrénéennes (CB 42.424 – UE 9430) 	
Espèces concernées		
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Restreindre la zone tampon de dégradation de part et d'autre du linéaire du sentier - Canaliser la fréquentation sur le sentier - Entretien régulier du sentier. 	
Pratiques actuelles :	Le sentier est un GR très fréquenté par les marcheurs pendant la période estivale pour des randonnées d'une journée à plusieurs jours sur le massif du Néouvielle. Le bétail (bovins, ovins, équins) fréquente le sentier pour atteindre l'estive d'Aygues Cluses – Madamète.	
Changements attendus :	Passage des randonneurs sur le sentier principal.	
Périmètre d'application :	Portion du GR entre le Pountou et la cabane d'Aygues Cluses pour la réfection et de la Gaubie à la cabane d'Aygues Cluses pour l'entretien (<i>cf carte actions de restauration des sentiers</i>).	

Descriptif des engagements :	
1) Réfection du sentier afin de canaliser les usagers sur un seul tracé Engagements non rémunérés : néant Engagements rémunérés : Réfection du sentier	
2) suivi photographique annuel de l'incidence des travaux sur les habitats naturels : revégétalisation naturelle des zones dégradées Engagements non rémunérés : néant Engagements rémunérés : Suivi	
3) entretien annuel du sentier Engagements non rémunérés : entretien Engagements rémunérés : néant	

Nature des mesures :	1) Gestion des habitats naturels 2) Suivi 3) Entretien
Maîtrise d'ouvrage	1) 2) 3) Commune de Barèges, Commission Syndicale de la Vallée de Barèges, PNP zone périphérique
Modalité de l'aide :	1) et 2) Dossier de subvention spécifique
Montant de l'aide :	1) et 2) 100 % du coût chiffré
Outils financiers :	1) et 2) Crédits PNP
Durée de mise en œuvre :	1) 2) 3) Sur la durée de la première période d'application de 6 ans du docob
Objets de contrôles :	1) Réception des travaux 2) Rapport de suivi 3) Maintien en bon état du sentier

Indicateurs de suivi Quantitatifs et qualitatifs:	<p>1) <i>Linéaire de sentier « secondaire » supprimé et surface d'habitat naturel restauré</i></p> <p>2) <i>Connaissances sur les capacités de cicatrisations du milieu en fonction du temps</i></p> <p>3) <i>Maintien en bon état du sentier</i></p>
--	---

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

Groupe de travail du 18 novembre 2005 à Barèges

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

MESURE	DESCRIPTION DU COUT ELEMENTAIRE	UNITE	QUANTITE	COUT UNITAIRE (€ HT)	COUT TOTAL (€ HT)
1)	<i>Réfection du sentier</i>	forfait	1	5000	5000
2)	<i>Réalisation de photos des zones traitées avant travaux et à la fin de la première période du docob</i>	Journée technicien	1	400	400
3)	<i>Entretien annuel du sentier pendant la période d'application du docob</i>	Journée ouvrier	4	250	1000
Coût total de l'action (€HT)					6400

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont un caractère purement indicatif.

T3	Fiche « Activité de tourisme, sports, loisirs » Sentier de la Glère	Priorité 3
-----------	--	-------------------

Contexte :	Le sentier et la piste de la Glère ont de nombreuses intersections et un faible linéaire en commun. L'absence de signalétique entraîne une confusion entre les deux itinéraires. Cette confusion se traduit physiquement par de multiples jonctions inutiles dégradant les habitats naturels.
Habitats concernés :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Landes à rhododendron (CB 31.42 – UE 4060) ➤ Eboulis siliceux (CB 61.114 – UE 8110)
Espèces concernées	
Objectifs :	Différencier le sentier de la Glère et la piste de la Glère Canalisation des randonneurs sur le sentier ou sur la piste de la Glère Améliorer la praticabilité du sentier Entretien régulier du sentier.
Pratiques actuelles :	Le sentier est très fréquenté par les marcheurs pendant la période estivale pour des randonnées d'une journée à plusieurs jours sur le massif du Néouvielle.
Changements attendus :	Passage des randonneurs sur le sentier ou sur la piste de la Glère uniquement.
Périmètre d'application :	Entre le lacet de l'Heurtet et le refuge de la Glère (cf carte actions de restauration des sentiers).

Descriptif des engagements :	
1)	Réfection du sentier afin de canaliser les usagers sur un seul tracé Engagements non rémunérés : néant Engagements rémunérés : Réfection du sentier
1) bis	Création de sentier entre le lacet du l'Heurtet et le refuge de la Glère (cf tracé approximatif sur carte Réfection des sentiers)
2)	Balissage et signalétique Engagements non rémunérés : néant Engagements rémunérés : balissage et signalétique
3)	Entretien annuel du sentier Engagements non rémunérés : entretien Engagements rémunérés : néant

Nature de l'action :	1) Gestion des habitats naturels 2) Communication 3) Entretien
Maîtrise d'ouvrage	Commune de Barèges, Commission Syndicale de la Vallée de Barèges, PNP zone périphérique
Modalité de l'aide :	1) et 2) Dossier de subvention spécifique
Montant de l'aide :	1) et 2) 100 % du coût chiffré
Outils financiers :	1) et 2) Crédits PNP
Durée de mise en œuvre :	1) 2) 3) Sur la durée de la première période d'application de 6 ans du docob
Objets de contrôles :	1) Réception des travaux 2) Réception des travaux

	3) <i>Maintien en bon état du sentier</i>
Indicateurs de suivi Quantitatifs et qualitatifs:	1) <i>Linéaire de sentier « parasite » supprimé et surface d'habitat naturel restaurée</i> 2) <i>Proportion de personnes évoluant seulement sur la piste ou sur le sentier</i> 3) <i>Maintien en bon état du sentier</i>

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

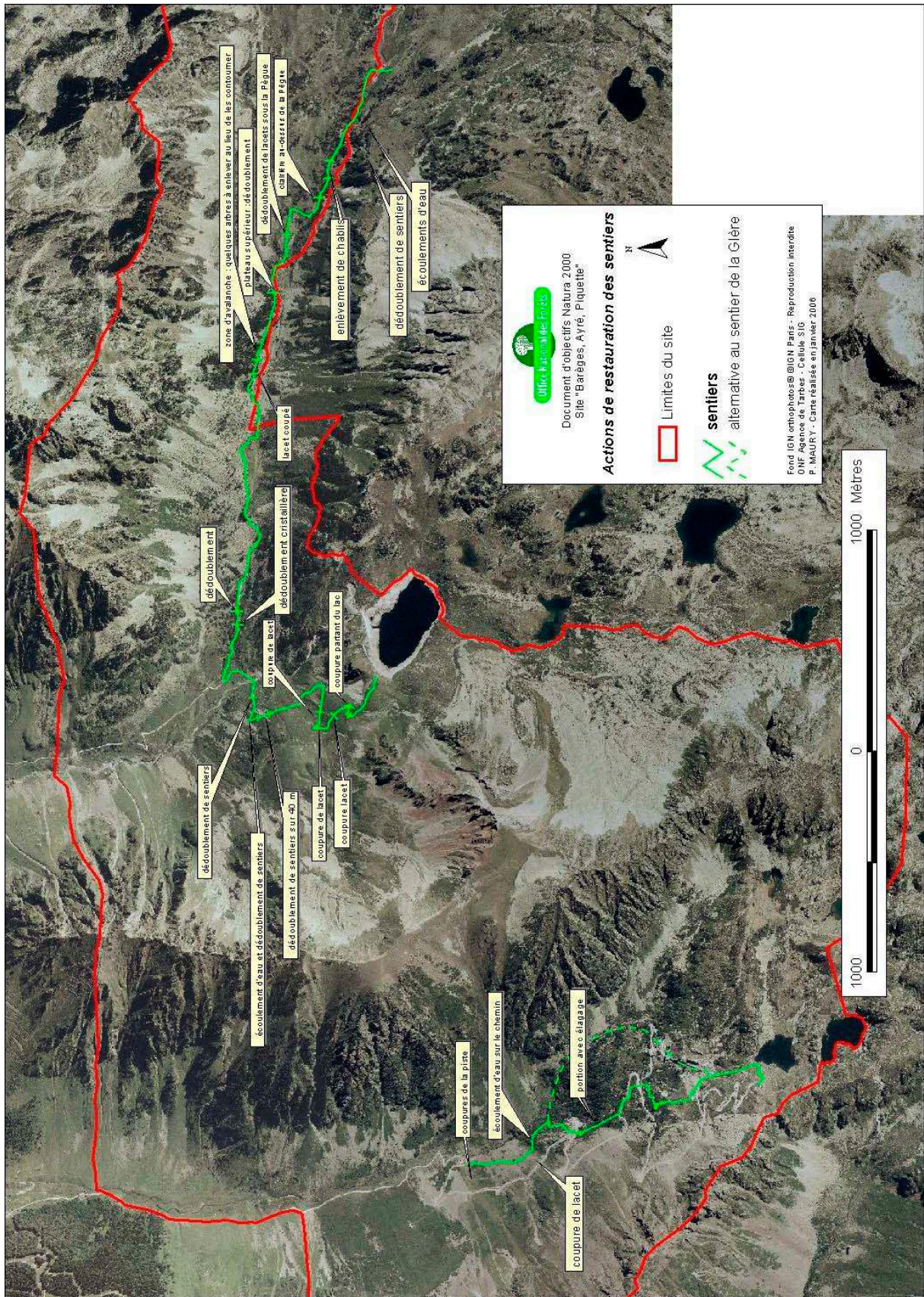
Groupe de travail du 18 novembre 2005 à Barèges

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

MESURE	DESCRIPTION DU COUT ELEMENTAIRE	UNITE	QUANTITE	COUT UNITAIRE (€ HT)	COUT TOTAL (€ HT)
1)	<i>Réfection du sentier</i>	forfait	1	3000	3000
2)	<i>Balisage et signalétique</i>	forfait	1	1000	1000
3)	<i>Entretien annuel du sentier pendant la période d'application du docob</i>	Journée ouvrier	4	250	1000
Coût total de l'action (€HT)					5000

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont un caractère purement indicatif.

Remarque : la création d'une alternative au sentier de la Glère a été évoquée le 18 novembre 2005 en groupe de travail. Le tracé proposé reste très approximatif car il n'a pas été possible de réaliser une visite sur le terrain, cette visite permettant aussi de vérifier la faisabilité et d'estimer le chiffrage de l'opération.



T4	Fiche « Activité de tourisme, sports, loisirs »	Priorité 2
Entrées du site		

Contexte :	<i>Les vallées du site sont pénétrées par deux pistes : la piste de la Glère pour la vallée du même nom et la piste du Puntou pour les vallées d'Ets Coubous et d'Aygues Cluses. Un arrêté municipal régleme l'accès de la piste de la Glère à partir du lacet de L'Heurtet et l'accès de la piste du Puntou est libre. Le passage des voitures perturbe l'activité pastorale nécessaire au maintien de la biodiversité.</i>
-------------------	--

Habitats concernés :	
Espèces concernées	
Objectifs :	<i>Limiter l'accès des véhicules aux ayant droit professionnels</i>
Pratiques actuelles :	<i>En dessous du lacet de L'Heurtet pour la piste de la Glère et sur l'ensemble de la piste du Puntou, l'accès aux voitures est libre, il est observé des stationnements diffus le long de ces pistes</i>
Changements attendus :	<i>Accès des voitures jusqu'à la Gaubie pour les vallées d'Ets Coubous - Aygues Cluses et au Camp Rollo (ou « Chez Louissette ») pour la vallée de la Glère</i>
Périmètre d'application :	<i>Les pistes du Pountou et de la Glère (cf carte actions de communication et fréquentation).</i>

Descriptif des engagements :	
<p>1) Une barrière fixe sera posée à l'entrée de la piste du Pountou et une autre au niveau du Camp Rollo. L'accès des pistes restera autorisé pour les seuls ayant droit professionnels (éleveurs, CAF, EDF, ...)</p> <p>Engagements non rémunérés : fourniture et pose de la barrière</p> <p>Engagements rémunérés : néant</p>	

Nature de la mesure :	1) Gestion des habitats naturels
Maîtrise d'ouvrage	1) Commune de Barèges, Commission Syndicale de la Vallée de Barèges.
Modalité de l'aide :	
Montant de l'aide :	
Outils financiers :	
Durée de mise en œuvre :	1) Sur la durée de la première période d'application de 6 ans du docob
Objets de contrôles :	1) Réception des travaux
Indicateurs de suivi Quantitatifs et qualitatifs:	1) Diminution des dérangements du bétail

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

Groupe de travail du 18 novembre 2005 à Barèges

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

MESURE	DESCRIPTION DU COUT ELEMENTAIRE	UNITE	QUANTITE	COUT UNITAIRE (€ HT)	COUT TOTAL (€ HT)
1)	Fourniture et pose de deux barrières fixes de type DFCl	unité	2	800	1600
Coût total de l'action					1600

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont un caractère purement indicatif.

Remarque : *l'interdiction de l'accès des pistes évoquées ci-dessus va entraîner un accroissement du nombre de stationnement des véhicules en aval des barrières. Ces stationnements devront être organisés en conséquence par la création de parkings. On se référera à ce sujet pour de plus amples détails à l'étude de 1999 « Massif du Néouvielle : étude des Portes d'entrée »*

T5	Fiche « Activité de tourisme, sports, loisirs » Communication	Priorité 2
Contexte :	<i>Le site reçoit une fréquentation assez importante constituée par les pratiquants d'activités de sports et de loisirs. Les deux accès principaux du site sont les entrées du Lienz et de la Gaubie.</i>	
Habitats concernés :	<i>Ensemble des habitats d'intérêt communautaire du site</i>	
Espèces concernées	<i>Ensemble des espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site</i>	
Objectifs :	<i>Informar les usagers du site de sa valeur écologique en lien avec l'activité pastorale Respect des richesses du site, de l'activité pastorale</i>	
Pratiques actuelles :	<i>Pastoralisme, activités de tourisme et de loisirs (randonnée, pêche, escalade, chasse, ski de randonnée, raquettes)</i>	
Changements attendus :	<i>Meilleure connaissance par les usagers de la valeur écologique du site et du rôle joué par le pastoralisme dans le maintien de cette richesse Prise en compte des consignes de « bonne conduite » en estive</i>	
Périmètre d'application :	<i>Concerne l'ensemble du site (cf carte actions de communication et fréquentation).</i>	

Descriptif des engagements :

- 1) *Implantation de Panneaux d'informations générales à chacune des deux entrées du site*
Contenu : carte du site décrivant les principaux itinéraires, valeur écologique du site expliquant son intégration dans le réseau Natura 2000, consignes de bonnes pratiques.
Engagements non rémunérés : Néant
Engagements rémunérés : Conception, réalisation et pose de panneaux

- 2) *Signalétique pastorale*
 - a) *signalétique pastorale de comportement :*
Des panneaux seront disposés à proximité de chaque cabane pastorale ainsi que sur la clôture à l'entrée d'Aygues Cluses. Ils utiliseront le dispositif départemental de signalétique pastoral préexistant (pictogrammes). Ils rappelleront quelques consignes permettant de minimiser les dérangements occasionnés à l'activité pastorale (« gardez vos chiens en laisse », ...).
b) signalétique pastorale d'information :
Un panneau sur le thème de « L'habitat pastoral » pourra être disposé près des coueylas rénovés de la Gaubie.
Engagements non rémunérés : Néant
Engagements rémunérés : Réalisation et pose de panneaux

- 3) *Modification du tracé du GR10 :*
Après validation par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre, modifier le tracé du GR10 entre la route du Tourmalet et la piste du Pountou afin qu'il passe à proximité des coueylas de la Gaubie.
Engagements non rémunérés : Néant
Engagements rémunérés : Conception, réalisation et pose de panneaux

Nature de la mesure :	1) 2) 3) <i>Mesure de communication sur le réseau Natura 2000, et sur le pastoralisme source de maintien des habitats de pelouse</i>
Maîtrise d'ouvrage	1) 2) 3) <i>Commune de Barèges, Commission Syndicale de la Vallée de Barèges, PNP.</i>
Mise en œuvre/partenaires	<i>Centre de Ressources Pastorales et de Gestion de l'Espace (CRPGE), DDAF, Agence de Communication</i>
Modalité de l'aide :	1) 2) 3) <i>Montage d'un dossier de subvention spécifique</i>

Montant de l'aide :	1) 2) 3) 70 % du coût chiffré
Outils financiers :	1) 2) 3) Conseil Général, Europe, Conseil Régional, PNP
Durée de mise en œuvre :	1) 2) 3) Année de l'obtention du financement
Objets de contrôles :	1) 2) 3) Réception des travaux
Indicateurs de suivi Quantitatifs et qualitatifs:	1) 3) Développement de la connaissance du site par les usagers et notamment du réseau Natura 2000, du rôle de maintien de la diversité des habitats joué par le pastoralisme. 2) Modifications des comportements après la prise en compte des consignes

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

Groupe de travail du 18 novembre 2005 à Barèges

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

MESURE	DESCRIPTION DU COUT ELEMENTAIRE	UNITE	QUANTITE	COUT UNITAIRE (€ HT)	COUT TOTAL (€ HT)
1)	Conception, fourniture et pose de panneau d'information générale de format A0	unité	2	2000	4000
2)	Fourniture et pose de signalétique pastorale de comportement	unité	5	40 à 600	200 à 3000
	a) Conception, fourniture et pose d'un panneau d'information « L'habitat pastoral » (format A0)	Unité	1	3000	3000
3)	Modification du tracé du GR10	forfait	1	1500	1500
Coût total de l'action					8700 à 11500

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont un caractère purement indicatif.

T6	Fiche « Activité de tourisme, sports, loisirs » Fréquentation	Priorité 2
Contexte :	<i>Le site reçoit une fréquentation assez importante constituée par les pratiquants d'activités de sports et de loisirs. Il convient de mieux connaître cette fréquentation afin de pouvoir la gérer en limitant les dégradations qu'elle pourrait occasionner au milieu. Les deux accès principaux du site sont les entrées du Lienz et de la Gaubie.</i>	
Habitats concernés :	<i>Ensemble des habitats d'intérêt communautaire du site, en particulier les habitats de pelouses</i>	
Espèces concernées	<i>Ensemble des espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site</i>	
Objectifs :	<i>Développer la connaissance de la fréquentation et de son influence sur le milieu naturel</i>	
Pratiques actuelles :	<i>Activités de tourisme et de loisirs (randonnée, pêche, escalade, chasse, ski de randonnée, raquettes)</i>	
Changements attendus :	<i>Meilleure connaissance de la fréquentation et de son influence sur le milieu</i>	
Périmètre d'application :	<i>Concerne l'ensemble du site (cf carte actions de communication et fréquentation).</i>	

Descriptif des engagements :

- 1) *Fréquentation : estimation par autocomptage et analyse de ses implications sur le milieu*
- a) *Une borne d'autocomptage est implantée à proximité de chaque panneau d'information générale. Elle comprend une boîte comprenant crayons et questionnaires à remplir par les usagers et à déposer dans une urne toutes les deux fixées à proximité de chaque panneau d'informations. La boîte comprenant les formulaires vierges et l'urne destinée à recevoir les formulaires remplies seront étanches. Le questionnaire apportera des informations qualitatives sur l'activité des personnes ayant rempli le formulaire.*
- b) *L'urne sera vidée et la boîte alimentée en formulaires une fois par semaine. Un observateur passera quelques journées représentatives, placé à proximité de la borne d'autocomptage, afin d'estimer le pourcentage du nombre de personnes remplissant le questionnaire. Par règle de trois, il sera ainsi possible d'estimer quantitativement la fréquentation du site.*
- c) *Etude d'analyse des résultats : Fréquentation qualitative et quantitative du site et conséquences sur le milieu.*

Engagements non rémunérés : Néant

Engagements rémunérés : fourniture et pose de la borne, suivi de la borne, rapport d'analyse des résultats

Nature de la mesure :	1) Connaissances de la fréquentation pour la gestion des habitats naturels et des habitats d'espèces
Maîtrise d'ouvrage	1) Commune de Barèges, Commission Syndicale de la Vallée de Barèges, PNP.
Modalité de l'aide :	1) Montage d'un dossier de subvention spécifique
Montant de l'aide :	1) 100 % du coût chiffré
Outils financiers :	1) Fond de gestion du milieu naturel (FGMN)
Durée de mise en œuvre :	1) Sur la durée de la première période d'application de 6 ans du docob
Objets de contrôles :	1) Rapport d'étude de fréquentation

Indicateurs de suivi Quantitatifs et qualitatifs:	1) Développement de la connaissance de la fréquentation qualitative et quantitative du site
---	--

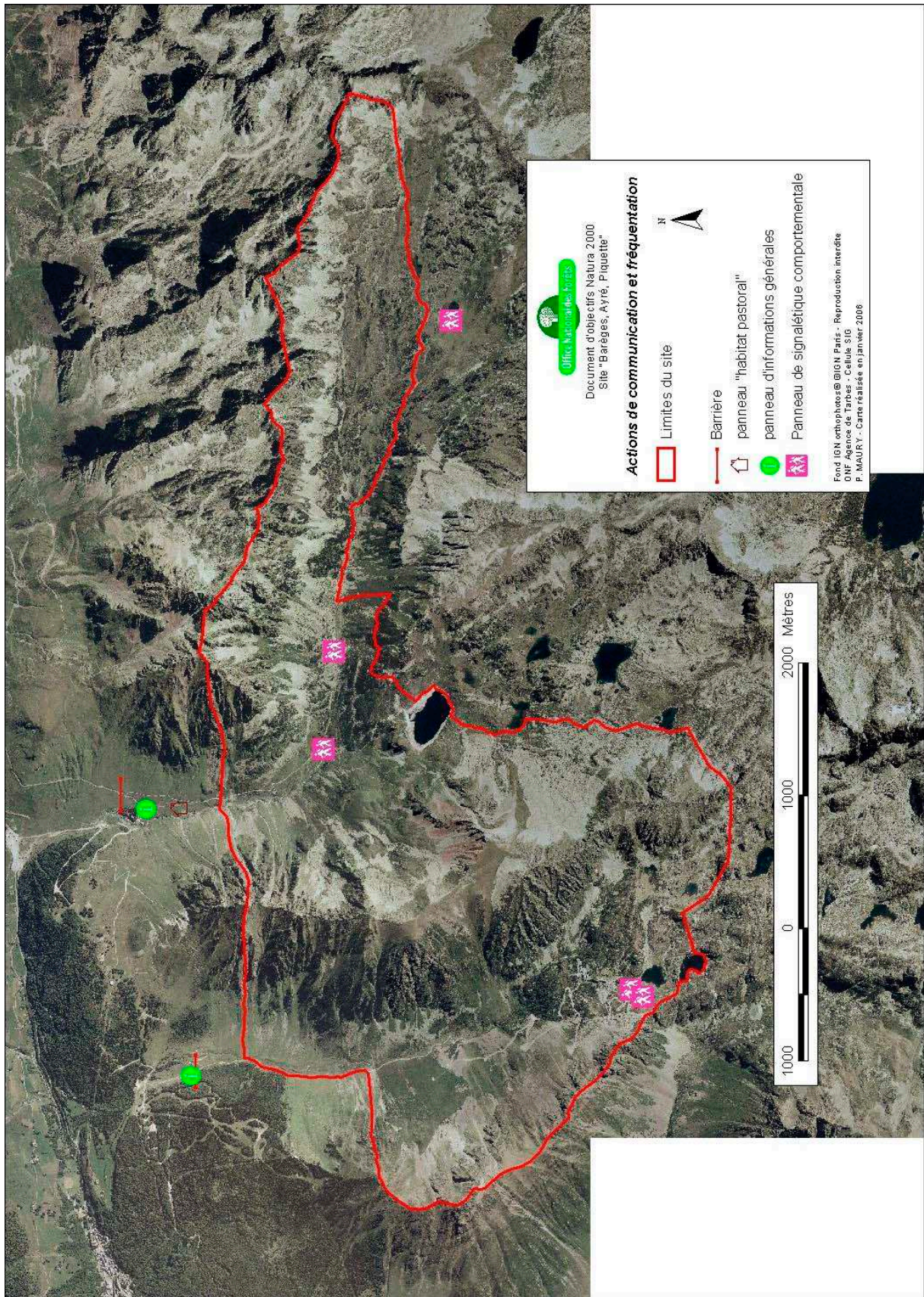
Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

Groupe de travail du 18 novembre 2005 à Barèges

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

MESURE	DESCRIPTION DU COÛT ELEMENTAIRE	UNITE	QUANTITE	COÛT UNITAIRE (€ HT)	COÛT TOTAL (€ HT)
1)	a) Fourniture et pose d'une borne d'autocomptage	unité	2	200	400
	b) Alimentation en questionnaires vierges et récupération des formulaires remplis chaque semaine. Estimation de pourcentage de remplissage des fiches	journée ouvrier	6 à renouveler pendant 3 ans= 18 jours	250	4500
	c) Rapport d'analyse des résultats	journée technicien	2	400	800
Coût total de l'action					5700

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont un caractère purement indicatif.



HN1	Fiche «Gestion des habitats naturels » Suivi des bas marais	Priorité 3
Contexte :	<p><i>Les bas marais du site présentent un intérêt patrimoniale notable. Leur évolution en fonction de différents paramètres d'origine naturelle(précipitations par exemple) et anthropiques (pression pastorale) est mal connu.</i></p> <p><i>Concernant la zone humide du Pountou, des travaux d'adduction d'eau pour la station du Tourmalet ont été réalisés en 2004 entre le lac Dets Coubous et Tournabout. Une tranchée a été creusée sur le linéaire afin d'enterrer la canalisation d'eau. Le tracé emprunte notamment la piste du Pountou légèrement en amont de la zone humide. Si cette dernière n'a pas subi d'atteinte directe, la question de son alimentation en eau peut se poser du fait du caractère potentiellement drainant de la tranchée réalisée en amont.</i></p>	
Habitats concernés :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Bas marais acide (CB 54.4)</i> ➤ <i>Tourbières basses alcalines pyrénéennes (CB 54.24 – UE 7120)</i> 	
Espèces concernées		
Objectifs :	<i>Suivre les évolutions des bas marais du site</i>	
Pratiques actuelles	<i>Pastoralisme, randonnée pédestre, adduction d'eau de la station de ski</i>	
Changements attendus :	<i>Meilleure connaissance de l'évolution de ces milieux en fonction de différents paramètres d'origine naturelle et anthropique..</i>	
Périmètre d'application :	<i>Pountou, Lienz, Aygues Cluses, (cf carte actions habitats naturels).</i>	

Descriptif des engagements :

1) Suivi annuel des habitats de bas marais sur les 3 zones mentionnées dans le périmètre d'application :

Physionomie : Des photos seront prises en veillant à reproduire les conditions de prise de vue (date, lieu, angle de vue, conditions de lumières, focale, couple vitesse - diaphragme...)

Cortège floristique : réalisations de relevés phytosociologiques

Facteurs d'influence : relevés de paramètres liés aux conditions météorologiques annuelles et à l'usage pastoral .

Engagements non rémunérés : néant
Engagements rémunérés : Suivi

Nature de la mesure :	1) <i>Suivi des habitats naturels</i>
Maîtrise d'ouvrage	1) <i>Parc National des Pyrénées, Commune de Barèges</i>
Modalité de l'aide :	1) <i>Montage d'un dossier de subvention spécifique</i>
Montant de l'aide :	1) <i>100 % du Coût chiffré</i>
Outils financiers :	1) <i>Fond de gestion du milieu naturel (FGMN)</i>
Durée de mise en œuvre :	1) <i>Chaque année sur la durée de la première période d'application de 6 ans du docob</i>
Objets de contrôles :	1) <i>Rapport de suivi</i>

Indicateurs de suivi Quantitatifs et qualitatifs:	1) Nombre de photos et de relevés floristiques effectué, analyse de ces données en lien avec les différents facteurs d'influence.
---	--

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

Groupes de travail du 18 novembre 2005 à Barèges

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

MESURE	DESCRIPTION DU COUT ELEMENTAIRE	UNITE	QUANTITE	COUT UNITAIRE (€ HT)	COUT TOTAL (€ HT)
1)	Suivi des habitats de bas marais	Journée expert	12	500	6000
Coût total de l'action					6000

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont un caractère purement indicatif.

Remarque : *Un certain nombre de docobs déjà réalisé préconise des actions similaires. Toutes ne pourront pas être réalisées, une sélection de ces actions au niveau régional permettra d'engager un travail de suivi sur les zones les plus intéressantes.*

HN2	Fiche «Gestion des habitats naturels » Dynamique des habitats de pelouse	Priorité 3
Contexte :	<i>La dynamique de la végétation représente le principal facteur d'évolution des milieux. Cette évolution tend vers des milieux de plus en plus fermés. Ces phénomènes dynamiques ont pu s'exprimer au cours des dernières décennies, à la suite de la diminution de la pression pastorale et de l'évolution des pratiques. Bien que connus qualitativement, la connaissance des vitesses de ces phénomènes corrélées avec la pression pastorale reste à approfondir.</i>	
Habitats concernés :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pelouses subalpines à nard raide (CB 36.31 – UE 6230) - prioritaire ➤ Pelouses pyrénéennes fermées à gispet (CB 36.314 – UE 6140) ➤ Pelouses calcicoles mésophiles (CB 34.322J et 34.323J – UE 6210) ➤ <i>Gradins à gispet (CB 36.332)</i> 	
Espèces concernées	➤ Lézard des Pyrénées (<i>Ibolacerta bonali</i>)	
Objectifs :	<i>Améliorer les connaissances sur les vitesses de dynamique des habitats de pelouse en lien avec la gestion pastorale</i>	
Pratiques actuelles :	<i>Pastoralisme</i>	
Changements attendus :	<i>Meilleure connaissance de la dynamique de la végétation en lien avec l'usage pastoral.</i>	
Périmètre d'application :	<i>Versant ouest de la Piquette, Pountou, lac de la Glère, nord du lac d'Agalops (cf carte actions habitats naturels).</i>	

Descriptif des engagements :

1) a) Suivi photographique : des photos seront prises la première année puis la dernière année de la première période d'application du docob en veillant à reproduire les conditions de prise de vue (date, lieu, ...).

Les habitats concernés aujourd'hui par ces phénomènes de dynamique sont :

- les pelouses calcaires du versant ouest de la Piquette colonisés par le brachypode,
- la nardaie du Pountou au pied de l'izes – Caoubère colonisée par la callune,
- les pelouses à gispet au nord du lac d'Agalops (vallée d'Aygues Cluses) et entre le lac de la Glère et le lac de Mounicot (vallée de la Glère), colonisées respectivement par la callune et le rhododendron.

Des photos seront aussi réalisées sur des zones voisines non touchées aujourd'hui par ces phénomènes de dynamique afin de détecter un éventuel début de processus.

1) b) Mise en place de transects (à l'aide du GPS) traversant ces phénomènes de dynamique. Relevés de végétation à intervalle régulier et relevés des positions des transitions entre deux habitats. Cette opération sera réalisée la première année puis la dernière année de la première période d'application du docob.

1) c) Suivi annuel de la pression et des pratiques pastorales dans les unités pastorales des zones évoquées ci-dessus (effectifs, périodes de présence, ...).

Engagements non rémunérés : néant

Engagements rémunérés : Suivi photo et suivi de la pression pastorale

Nature de la mesure :

1) *Suivi des habitats naturels*

Maîtrise d'ouvrage	1) <i>Parc National des Pyrénées, Commune de Barèges, Commission Syndicale de la Vallée de Barèges</i>
Modalités de mise en oeuvre	1) Centre de ressources pastorales (CRPGE)
Modalité de l'aide :	1) Montage d'un dossier de subvention spécifique
Montant de l'aide :	1) 100 % du Coût chiffré
Outils financiers :	1) Fond de gestion du milieu naturel (FGMN)
Durée de mise en oeuvre :	1) a) b) La première et la dernière année 1) c) Durant les 6 ans de l'application du docob
Objets de contrôles :	1) a) Photos assorties des conditions de prises de vues 1) b) Relevés de végétation et localisation des transitions entre milieux différents 1) c) Bilans annuels d'occupation des estives par le bétail
Indicateurs de suivi Quantitatifs et qualitatifs:	1) a) Nombre de photos prises, reproductibilité des conditions de prise de vue 1) b) Nombre de relevés de végétation et nombre de transitions entre habitats différents 1) c) Nombre de bilans annuels d'occupation par le bétail

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

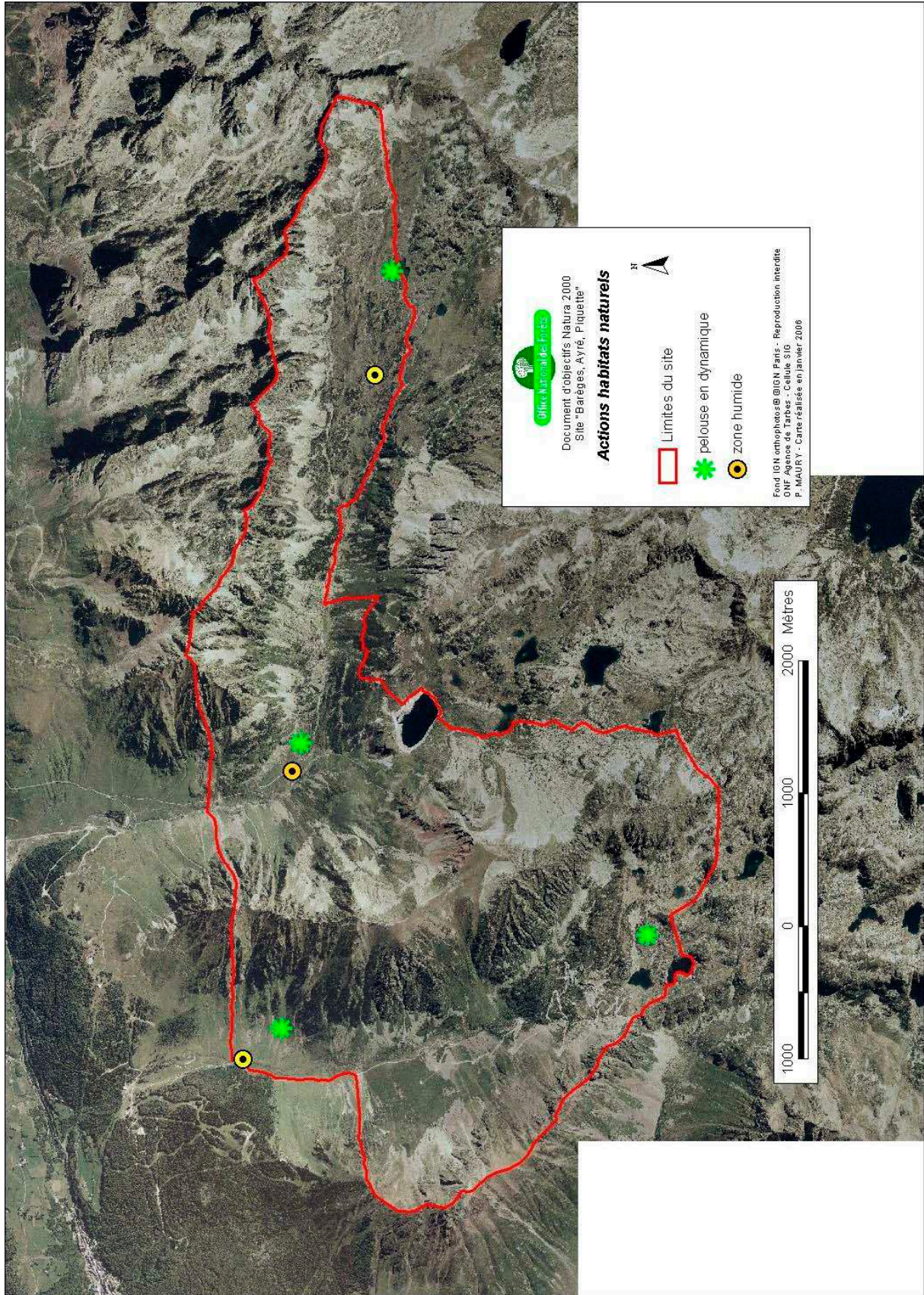
Groupe de travail du 18 novembre 2005 à Barèges

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

MESURE	DESCRIPTION DU COUT ELEMENTAIRE	UNITE	QUANTITE	COUT UNITAIRE (€ HT)	COUT TOTAL (€ HT)
1)	<i>a) Suivi photographique</i>	Journée technicien	2	400	800
	<i>b) Suivi de la végétation le long de transects</i>	Journée technicien	4	400	1600
	<i>c) Suivi annuel de la pression pastorale (une demi journée technicien par an)</i>	Journée technicien	2.5	400	1000
Coût total de l'action					3400

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont un caractère purement indicatif.

Remarque : *Lorsque l'altitude augmente, les vitesses des dynamiques végétales diminuent, aussi cette action devra, pour fournir des données significatives, être reproduite durant plusieurs périodes d'application de docob.*



HE1	Fiche «Gestion des habitats d'espèces » Desman des Pyrénées	Priorité 2
Contexte :	<i>Le desman des Pyrénées est présent sur le ruisseau d'Ets Coubous et sur le ruisseau de la Glère. Du fait de son activité essentiellement nocturne, cette espèce est difficile à observer. Sa répartition, l'état de ses populations sont mal connues.</i>	
Habitats concernés :	<i>Lacs et cours d'eau du site</i>	
Espèces concernées	➤ Desman des Pyrénées (<i>Galemys pyrenaicus</i>)	
Objectifs :	Développer la connaissance des populations où l'espèce est présente ainsi que l'évolution de ces populations Améliorer la connaissance sur les exigences écologiques de l'espèce en matière de débit et de qualité des eaux	
Pratiques actuelles :	Activité hydro-électrique : Les eaux du site sont captées pour la production d'électricité à la centrale de Pragnères. La pêche est pratiquée sur les gaves et les lacs du site	
Changements attendus :	Meilleure connaissance des populations du site – Intégrer de nouveaux paramètres à prendre en compte pour évaluer l'impact des opérations de vidange des ouvrages hydroélectriques sur la ressource alimentaire du Desman.	
Périmètre d'application :	Système hydrographique du site	

Descriptif des engagements :

1) Amélioration des connaissances sur les populations

a) Recueil de toute observation (individu ou traces) faite sur le site par les pêcheurs, les agents du GEH, etc...
Communication des données aux gardes du Parc National et à l'animateur.

b) Suivre l'évolution des stations connues en estimant le nombre d'individus au début et à la fin de la première période d'application du docob

Engagements non rémunérés : Néant

Engagements rémunérés : Suivi des populations

2) Prise en compte de la présence du Desman dans la gestion de l'eau

Mesures de l'Indice Biologique Global Normalisé (IGBN) :

- Au sein des suivis de la qualité de l'eau effectués après une opération de vidange du barrage, pilotée par le GEH Adour et gaves, en amont et en aval de la retenue d'Ets Coubous
- En amont et en aval du refuge CAF avant et après la réalisation des travaux d'assainissement

Comparer les résultats en amont et en aval de l'opération.

Engagements non rémunérés :

Engagements rémunérés : Choix des paramètres de mesure complémentaires - Réalisation des mesures – Analyse en laboratoire – Résultats et synthèse

3) Intégration du site à un réseau de sites observatoires

Participation du site à l'étude régionale voire européenne sur la caractérisation des conditions d'habitat favorable à l'espèce en vue de définir des préconisations générales de gestion conservatoire de l'espèce en concertation avec les différents acteurs de l'eau et des écosystèmes.

Engagements non rémunérés :

Engagements rémunérés : Réalisation des mesures – Analyse en laboratoire – Résultats et synthèse

Nature de la mesure :	1) 2) 3) <i>Mesure de gestion d'habitats d'espèces</i>
Maîtrise d'ouvrage	1) et 3) <i>Parc National des Pyrénées, Fédération de Pêche</i> 2) <i>Parc National des Pyrénées, GEH Adour et Gaves, Fédération de pêche</i>
Modalité de l'aide :	1) b) et 2) : montage d'un dossier de subvention spécifique
Montant de l'aide :	1) b) et 2) : 100 % du coût chiffré
Outils financiers :	1) b) et 2) : <i>Fonds de gestion du milieu naturel (FGMN), Agence de l'Eau</i>
Durée de mise en œuvre :	1) 2) 3) <i>Sur la durée de la première période d'application de 6 ans du docob</i>
Objets de contrôles :	1) <i>rapport de suivi des populations</i> 2) <i>rapport d'analyses biologiques et physico-chimiques</i>
Indicateurs de suivi Quantitatifs et qualitatifs:	1) a) <i>Nombre d'observations, b) nombre d'individus recensés lors du suivi de population</i> 2) <i>Informations apportées par les analyses réalisées à la suite de variations de débit dues à l'activité hydroélectrique</i>

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

Groupe de travail du 18 novembre 2005 à Barèges

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

MESURE	DESCRIPTION DU COUT ELEMENTAIRE	UNITE	QUANTITE	COUT UNITAIRE (€ HT)	COUT TOTAL (€ HT)
1)	<i>a) recueil d'observations</i>				0
	<i>b) estimer les populations en début et en fin de période d'application du docob</i>	Journée expert	8	500	4000
2)	<i>Prélèvement, analyses et rapport de synthèse des résultats</i>		1	7000	7000
3)	<i>Intégration au réseau observatoire</i>				0
Coût total de l'action					11000

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont un caractère purement indicatif.

HE2	Fiche «Gestion des habitats d'espèces » Lézard des Pyrénées	Priorité 3
Contexte :	<i>Le site comporte une surface relative d'éboulis assez importante qui sont autant de zones potentielles de présence de l'espèce. Cette dernière a été contactée sur les flancs ouest et est du Lhuret ainsi que sur le flanc sud du vallon d'Aygues Cluses</i>	
Habitats concernés :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Eboulis siliceux des Pyrénées (CB 61.114 – UE 8110)</i> ➤ <i>Falaises siliceuses pyrénéo-alpiennes (CB 62.211 – UE 8220)</i> ➤ <i>Falaises calcaires des Pyrénées Centrales (CB 62.12 – UE 8210)</i> ➤ <i>Eboulis calcaires pyrénéens (CB 61.2 – UE 8120)</i> ➤ <i>Gradins à gispet (CB 36.332)</i> 	
Espèces concernées	➤ <i>Lézard des Pyrénées (Ibolacerta bonali)</i>	
Objectifs :	<i>Développer la connaissance de nouvelles stations sur le site Développer la connaissance des populations de stations connues et de l'évolution de ces populations</i>	
Pratiques actuelles :	<i>Le pastoralisme, par le maintien des milieux ouverts, est un facteur de préservation de l'habitat de l'espèce</i>	
Changements attendus :	<i>Meilleure connaissance des populations et de l'évolution de ces populations</i>	
Périmètre d'application :	<i>Ensemble du site</i>	

Descriptif des engagements :

1) a) Prospections complémentaires sur des zones spécifiques susceptibles d'abriter l'espèce, Transmission des données au correspondant régional (G. Pottier) s'il n'effectue pas les prospections.

1) b) Suivi de l'évolution des populations de deux stations connues et analyse des résultats

Engagements non rémunérés : néant

Engagements rémunérés : prospections, suivi et analyse

Nature de la mesure :	1) <i>Gestion d'habitats d'espèce</i>
Maîtrise d'ouvrage	1) <i>Parc National des Pyrénées, association Nature Midi-Pyrénées</i>
Modalité de l'aide :	1) <i>Montage d'un dossier de subvention spécifique</i>
Montant de l'aide :	1) <i>100 % du coût chiffré</i>
Outils financiers :	1) <i>Fond de gestion du milieu naturel (FGMN)</i>
Durée de mise en œuvre :	1) <i>Sur la durée de la première période d'application de 6 ans du docob</i>
Objets de contrôles :	1) a) <i>Cartographie des stations prospectées</i> 1) b) <i>Rapport d'analyse de suivi</i>
Indicateurs de suivi Quantitatifs et qualitatifs:	1) a) <i>nombre de stations répertoriées</i> 1) b) <i>nombre d'individus recensés</i>

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

Groupe de travail du 18 novembre 2005 à Barèges

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

MESURE	DESCRIPTION DU COUT ELEMENTAIRE	UNITE	QUANTITE	COUT UNITAIRE (€ HT)	COUT TOTAL (€ HT)
1)	a) <i>Prospections de nouvelles stations, cartographie des stations du site</i>	Jour expert	5	500	2500
	b) <i>Suivi des populations de deux stations connues (recensement la première et la dernière année), puis analyse des résultats</i>	Jour expert	10	500	5000
Coût total de l'action					7500

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont un caractère purement indicatif.

Remarque : A l'échéance des premières durées d'applications des docobs concernés par le lézard des Pyrénées, il sera intéressant de réaliser une analyse et une synthèse globale des données récoltées.

HE3	Fiche «Gestion des habitats d'espèces » Androsace des Pyrénées	Priorité 3
Contexte :	Cette espèce n'a pas de station connue sur le site, les habitats naturels présents sur le site paraissent cependant tout à fait favorables à sa présence	
Habitats concernés :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Falaises siliceuses pyrénéo-alpiennes (CB 62.211 – UE 8220) ➤ Falaises calcaires des Pyrénées Centrales (CB 62.12 – UE 8210) 	
Espèces concernées	➤ Androsace des Pyrénées (<i>Androsace pyrenaica</i>)	
Objectifs :	Découvrir l'espèce sur le site	
Pratiques actuelles :	Escalade : elle est pratiquée essentiellement sur les sites équipés du Pountou et de la Glère	
Changements attendus :	Découverte de l'espèce sur le site	
Périmètre d'application :	Cf les habitats concernés ci-dessus sur l'ensemble du site	

Descriptif des engagements :

- 1) Prospection de stations en ciblant les zones susceptibles d'abriter l'espèce : recherche « éloignée » de surplombs aux jumelles et prospection de proximité de coussinets aux jumelles et à l'œil nu
Engagements non rémunérés : néant
Engagements rémunérés : prospection
- 2) Formation « reconnaissance de l'espèce » donnée aux professionnels de l'escalade intervenant sur le site
Engagements non rémunérés : néant
Engagements rémunérés : formation

Nature de la mesure :	1) 2) Gestion d'habitats d'espèces
Maîtrise d'ouvrage	1) 2) Parc National des Pyrénées
Modalité de l'aide :	1) 2) Montage d'un dossier de subvention spécifique
Montant de l'aide :	1) 2) 100 % du coût chiffré
Outils financiers :	1) 2) Fond de gestion du milieu naturel (FGMN)
Durée de mise en œuvre :	1) et 2) Sur la durée de la première période d'application de 6 ans du docob
Objets de contrôles :	1) Rapport présentant les résultats positifs ou négatifs des prospections réalisés 2) Réalisation de formation
Indicateurs de suivi Quantitatifs et qualitatifs:	1) Nombre de stations découvertes 2) Personnes présentes à la journée de formation et nombre de stations découvertes par ces personnes à la suite de la formation reçue

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

Gruppe de travail du 18 novembre 2005 à Barèges

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

MESURE	DESCRIPTION DU COUT ELEMENTAIRE	UNITE	QUANTITE	COUT UNITAIRE (€ HT)	COUT TOTAL (€ HT)
1)	<i>Prospection de l'espèce</i>	Journée technicien	3	400	1200
2)	<i>Journée de formation</i>	Journée expert	1	500	500
Coût total de l'action					1700

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont un caractère purement indicatif.

***Remarque :** A l'échéance des premières durées d'applications des docobs concernés par l'androsace des Pyrénées, il sera intéressant de réaliser une analyse et une synthèse globale des données récoltées. Cette mutualisation des données peut même être envisagée pendant la première période d'application du docob.*

Fiche « Animation du Docob »

L'animation du Document d'objectifs consiste à coordonner sur une durée de 6 ans la mise en œuvre des actions proposées dans le Docob. Cette mission est confiée à une structure animatrice.

Habitats et Espèces concernées	Ensemble des habitats naturels et habitats d'espèces cartographiés dans le Docob (se référer à chaque action)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Assurer la coordination générale du projet d'animation <i>Mesure COORD</i> ✗ Favoriser la contractualisation <i>Mesure CONTRAT</i> ✗ Mettre en place un suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du Docob <i>Mesure SUIVI</i>
Cadre	Convention pluriannuelle entre la structure animatrice et l'Etat
Périmètre d'application	Ensemble du site Natura 2000

Descriptif des engagements (Tous les engagements cités ci dessous sont rémunérés)

Conditions d'éligibilités des mesures : Site Natura 2000, demande du maître d'ouvrage, Contrat Natura et CAD

Mesure COORD	Assurer la coordination générale du projet d'animation
COORD 1	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Informer et sensibiliser les acteurs du site Diffusion d'une lettre d'information annuelle Organisation de réunions publiques, de visites de terrain,...
COORD 2	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Préparer, animer et rendre compte des réunions du comité de suivi ⇒ Elaborer des rapports d'activités annuels Bilan technique et financier des actions mises en œuvre en année N Programme prévisionnel pour l'année N+1
COORD 3	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Etablir un bilan général de l'application du Docob Synthèse des mesures mises en œuvre en 6 ans Propositions de modifications à apporter au Docob en fonction de l'évolution du contexte local, politique...

Mesure CONTRAT	Favoriser et faciliter la contractualisation
CONTRAT 1	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Recenser et contacter les contractants potentiels des actions du Docob Informar, conseiller et orienter dans le choix des mesures à contractualiser pour parvenir aux objectifs du Docob ⇒ Recenser et contacter les financeurs potentiels ⇒ Contacter les experts et les partenaires pour réaliser des études complémentaires (si nécessaire)
CONTRAT 2	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Fournir une assistance technique à l'élaboration des projets et au montage des dossiers Lister et localiser les parcelles concernées, les habitats et les espèces (zonage sur orthophotos), les engagements et les recommandations techniques prévues dans le Docob, le calendrier prévisionnel et le bilan financier

Mesure SUIVI	Suivre et évaluer la mise en œuvre du Docob
SUIVI 1	⇒ Suivi de la mise en œuvre des actions non contractuelles Prendre contact avec les maîtres d'ouvrage et prestataires concernés Assurer un appui technique pour le montage des dossiers et de demande de financements S'assurer de la réalisation de l'ensemble des actions prévues S'assurer de la bonne prise en compte des préconisations prévues ans le Docob
SUIVI 2	⇒ Suivi de la mise en œuvre des engagements contractualisés (Natura 2000) S'assurer in situ de la bonne compréhension des engagements avec le contractant
SUIVI 3	⇒ Mise en place et contrôle des indicateurs de suivi Définir et mettre en place des indicateurs de suivi de l'action pour évaluer l'évolution des habitats naturels et la pertinence des actions menées Prévoir de relever ces indicateurs en milieu et en fin de contrat

Nature de l'action :	Mesure de porté à connaissance du site et de mise en application du Docob
Maîtrise d'ouvrage :	Structure animatrice
Modalité de l'aide :	Journées d'animation / Cf <i>Tableau prévisionnel ANIMATION joint ci après</i>
Montant de l'aide :	100% du coût chiffré
Outils financiers :	FGMN
Durée de mise en œuvre :	Les 6 années d'application du Docob
Objets de contrôles :	Respect des engagements de la convention d'animation
Indicateurs de suivi :	<ul style="list-style-type: none"> - Actions réalisées / Actions prévues - Fonds engagés / Fonds mobilisés

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

Comité de pilotage 3 à Barèges le 30 novembre 2005